

main. Si vous voulez y bien réfléchir, monsieur le baron, vous vous êtes ruiné et endetté et le nom qui m'est offert vant au moins le vôtre ; vous comprendrez alors que j'ai, pour vous épouser, de meilleures raisons que celles qui poussent au mariage certaines femmes dont le passé a quelques coins un peu nébuleux.

Le baron s'inclina et laissa échapper un geste qui signifiait : "Alors, expliquez-vous, car je n'y comprends absolument plus rien."

Andrée se reprit à sourire.

— Monsieur le baron, dit-elle, votre nom est pour moi toute une vengeance. Ma mère nommait la marquise de Chamery, et en vous épousant je rentre par la grande porte dans la famille qui m'a renié.

— Je comprends murmura M. de Chamery, qui se mordit les lèvres.

— Attendez...

— Qu'est-ce encore ?

— Vous allez voir.

Et Andrée ouvrit un petit meuble qu'elle avait sous la main et en retira un papier jauni, mais parfaitement intact et renfermé dans une enveloppe dont le triple scel avait été brisé.

— Vous vous ruinez ? dit-elle.

— Je le suis.

— Vous vous trompez...

— Que voulez-vous dire ?

— Tenez, dit-elle, regardez bien ce papier.

Ce papier est un testament. Ce testament, contestable, du reste, et qui donnera matière à un procès vous fera riche de cent mille livres de rente, si ce procès est gagné.

— Que dites-vous ? s'écria le baron, qui étendit vers le testament une main flévreuse.

Mais elle l'arrêta d'un geste impérieux.

— Ah ! pardon ! dit-elle, n'y touchez pas ! Je le laisserais tomber au feu et je ne vous épouserais pas.

Et, joignant le geste à la parole, elle suspendit le testament au dessus du feu ardent qui brûlait dans la cheminée, prête à l'y laisser choir si le baron essayait de le lui arracher.

M. de Chamery comprit que mademoiselle Andrée Brunot ne livrait pas imprudemment ses secrets.

— Un instant, dit-elle, faisons nos conditions, s'il vous plaît. Je suis à vos ordres, dit le baron.

— Ce testament, poursuivit Andrée, moi seule en connais l'existence. Je puis l'ancantir, personne au monde ne pourra prouver qu'il a existé. Donc, bien qu'il vous concerne, il est ma propriété pour le moment.

— Eh bien, en échange, qu'exigez-vous de moi ?

— Votre main et votre nom.

— C'est convenu, je vous épouse.

— Très bien.

Et Andrée remit fort tranquillement le testament dans un petit meuble, qu'elle ferma à triple tour.

Maintenant monsieur le baron, dit-elle, quand nous serons mariés, le jour où nous reviendrons de l'église et où je serai baronne de Chamery-Chamroy, vous saurez quel était le testateur et vous pourrez prendre connaissance du testament. Mais, rappelez-vous bien, ajouta Andrée avec un sourire qui prouva au baron à quelle femme il avait affaire, rappelez-vous que le testament sera détruit le jour où, renonçant à m'épouser, vous tenteriez de vous en emparer.

— N'ayez aucune crainte, répondit M. de Chamery, qui prit la main d'Andrée et la porta à ses lèvres : je veux vous épouser, et vous serez baronne avant quinze jours.

— A nous deux donc, attièro marquise de Chamery, murmura l'impure fille avec l'accent d'une joie sauvage. Je vous chasserais un jour de votre hôtel.

Quinze jours s'étaient écoulés depuis celui où Fabien d'Asmollé avait appris les révélations faites à son lit de mort par

le marquis de Chamery, révélations qui le relevaient de son serment et lui permettaient d'épouser Blanche. La première moitié de cette quinzaine avait été calme comme une lune de miel. Il avait été convenu qu'on attendrait un an, et on touchait à la fin du onzième mois, après la mort de M. de Chamery, pour célébrer le mariage de sa fille avec le vicomte Fabien d'Asmollé.

Hélas ! la pauvre marquise n'avait pu s'empêcher de soupirer en songeant à cet enfant attendu depuis si longtemps, et qui ne revenait point encore, bien que depuis ouze mois il eût été rappelé. En effet, le lendemain des funérailles de M. de Chamery, la marquise avait écrit à son fils, adressant sa lettre à l'Amirauté anglaise. Cette lettre avait du partir par la malle de l'Inde, laquelle, on le sait, fait le voyage en un mois. En admettant que le jeune officier n'eût pu partir tout de suite, et eût pris deux mois pour quitter le pays, il avait dû s'embarquer quatre mois après la mort de son père, et par conséquent être en mer depuis sept.

Et pourtant, madame de Chamery n'avait reçu aucune nouvelle.

La pauvre femme avait, du reste, cru pendant si longtemps au trépas de son fils qu'elle osait à peine maintenant croire à son existence. Aussi avait-elle, ainsi que sa fille, gardé le plus profond silence sur les révélations du marquis.

Pour Paris entier, le jeune de Chamery était mort.

On comprendra aisément que la marquise avait éprouvé une pénible répugnance à divulguer, même à ses plus intimes amis, le secret que M. de Chamery avait gardé pendant dix-huit années. Il eût fallu, pour cela, expliquer les soupçons injustes du défunt, l'infâme conduite de la marquise douairière de Chamery et entrer dans une foule de détails qui blesseraient la fierté de la marquise.

Fabien seul, depuis le jour où il avait été décidé qu'il épouserait Blanche, Fabien avait été initié à ce mystère.

Madame de Chamery, sa fille et lui, résolus à taire ce secret jusqu'à l'arrivée du marin, s'étaient promis d'arranger un petit roman qui put être adopté par le monde, une histoire d'enfant boudeur et exalté qui suit un jour le toit paternel, que des saltimbanques rencontrent et font mousse sur le premier navire anglais qu'ils trouvent disposé à compléter son équipage, au moins en de ce que, en Angleterre, on appelle la presse. On comprend donc que le jeune Albert-Honoré de Chamery étant mort pour Paris entier, même après le décès du marquis, mademoiselle Andrée Brunot eût songé à faire valoir le testament du chevalier de Chamery et à épouser le baron de Chamery-Chamroy.

Or, quand le mariage de Blanche et de Fabien eut été fixé, la pauvre mère, qui venait d'assurer le bonheur de l'un de ses enfants, songea à cet autre, après le retour duquel elle soupirait depuis longtemps.

Le marquis, avant de mourir, lui avait confié qu'il recevait régulièrement tous les ans une note de la Compagnie des Indes note transmise au conseil d'Amirauté, sur son fils. La dernière était parvenue au marquis trois mois environ avant sa mort. Donc, si malheur était advenu au jeune Albert-Frédéric-Honoré de Chamery, enseigne de vaisseau de la marine anglaise, ce ne pouvait être que depuis quinze ou dix-huit mois environ.

Fabien avait donc donné à la marquise le conseil d'écrire de nouveau, non plus à Fabien, mais au secrétaire de l'ambassade à Londres. Il fallait dix ou douze jours pour obtenir une réponse. Ces dix jours, Fabien les passa tout entiers à l'hôtel de Chamery, avec sa fiancée, auprès de la marquise, qui, on le sait, souffrait depuis longtemps d'une maladie de langueur. Il semblait même que depuis la crise nerveuse et l'évanouissement de Blanche, le matin du duel de Fabien, l'état de la marquise eût empiré par suite de l'émotion violente qu'elle avait éprouvée. Le médecin de la maison avait même dit un soir à Fabien :